

## Délibération n°2022\_DEL\_207

### Objet

#### Finances et prospective :

**Décisions modificatives diverses – Budget Transports publics de voyageurs et déplacements : Mise à jour de la durée d’amortissement des investissements**

Nombre de membres en exercice : 41  
Nombre de présents : 30  
Nombre de votants : 36  
Date de la convocation : 13 Décembre 2022

Le 19 Décembre 2022 à 19h00,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « L’Farto » de Massingy (74150), sous la Présidence de M. Christian HEISON, Président.

#### Présents :

M. DUMONT Patrick – M. ROLLAND Alain – M. Roland LOMBARD - M. LACOMBE Jean-Pierre - M. FAVRE Jean-Pierre - M. BLOCMAN Jean-Michel - MME VIBERT Martine – M HEISON Christian - M. DÉPLANTE Daniel - MME CINTAS Delphine - MME BONANSEA Monique - M. TURK-SAVIGNY Eddie – MME BOUKILI Manon MME DUMAINE Fanny - MME STABLEAUX Marie – MME COGNARD Catherine - MME CHAL Ingrid - M. DULAC Christian - M. CLEVY Yannick – MME ORSO-MANZONETTA MARCHAND Pauline M. BERNARD-GRANGER Serge - M. PERISSOUD Jean-François - M. TRANCHANT Yohann MME BOUCHET Geneviève - M. BISTON Sylvain – M. MUGNIER Joël - M. RAVOIRE François M. DERRIEN Patrice – MME VENDRASCO Isabelle – MME GIVEL Marie.

#### Excusés :

- MME ROUPIOZ Sylvia qui a donné pouvoir à M. HEISON Christian
- MME KENNEL Laurence qui a donné pouvoir à M. FAVRE Jean-Pierre
- MME DAUNIS Christiane qui a donné pouvoir à M. LACOMBE Jean-Pierre
- M. TRUFFET Jean-Marc qui a donné pouvoir à MME DUMAINE Fanny
- M. HECTOR Philippe qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER Serge
- M. BASTIAN Patrick qui a donné pouvoir à M. Roland LOMBARD
- M. MONTEIRO-BRAZ Miguel
- M. DUPUY Grégory
- M. ABRY Michel
- MME CHARVIER Florence
- MME PAILLE Françoise

MME Delphine CINTAS a été élue secrétaire de séance.

**Rapporteur** : Monsieur François RAVOIRE, Vice-président

En référence à la délibération 2018\_DEL\_071 du Conseil Communautaire du 26 mars 2018 fixant la durée d'amortissement des investissements comptabilisés au budget Transports Publics de Voyageurs et Déplacements comme ci-après :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Biens	Durées d'amortissement
2031 Frais d'études non suivi de réalisation	5 ans
2051 Site web dédié au réseau bus	7 ans
2051 Identité visuelle / logo	7 ans
2051 Logiciels	2 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2153 Installation matériels et outillages techniques réseaux (signalisations / arrêts réseaux)	10 ans
2154 Matériel industriel	7 ans
2182 mini bus et équipements	7 ans
2184 Mobilier	10 ans
2188 Matériel d'équipement	10 ans
2188 Autres matériels	5 ans
2183 Matériel informatique	3 ans
Bien de faible valeur inférieure à 1.000 €	1 an

Il convient de mettre à jour cette liste en intégrant la possibilité d'amortir l'aménagement des locaux hébergeant j'yvélo qui est proposée sur une durée de 5 ans en correspondance avec la durée d'occupation des lieux contractualisée avec la SNCF.

Ce qui permettra ainsi de procéder à la dotation aux amortissements dès cet exercice 2022 au prorata temporis au regard du coût des travaux qui se chiffre à 120 000 €.

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Communautaire,  
PAR 36 VOIX POUR**

**APPROUVE** la mise à jour de la durée d'amortissement des investissements comptabilisés au budget Transports Publics de Voyageurs et Déplacements en intégrant la possibilité d'amortir l'aménagement de la vélostation j'Yvélo localisée dans le bâtiment de la gare de Rumilly sur une période de 5 ans.

La secrétaire de séance

Delphine CINTAS



Le Président,

Christian HEISON



Acte certifié exécutoire le : - 9 JAN. 2023  
Transmis en Préfecture le : - 9 JAN. 2023  
Publication sur le site internet le : - 9 JAN. 2023

Le Président  
C. HEISON